

Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes :

Stratégie d'alphabétisation
des adultes du Nouveau-Brunswick

Soyez de la partie

Décembre 2009



Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du N.-B.

« Le remède de base pour lutter contre la pauvreté est
la connaissance et non l'argent »,
de Sir William Arthur Lewis (traduction libre)

Tables des matières :

Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes :	
Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick. .	5
Introduction	5
Qu'entendons-nous par alphabétisation?	6
Quel est le groupe cible?	6
Pourquoi investir dans l'alphabétisation des adultes?.....	6
Notre vision.....	7
Nos priorités	7
Comment mettrons-nous cette stratégie en œuvre et mesurerons-nous les progrès réalisés?.....	12
Plan d'action à court terme	13
Préambule.....	13

Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du N.-B.

Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes :

Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick

Introduction

L'alphabétisation a une incidence sur la vie des gens. Les capacités de lecture et d'écriture d'une personne lui permettent de réaliser son plein potentiel, d'atteindre ses buts et de profiter des possibilités qui se présentent. La prospérité des gens entraîne celle de leur famille, de leur collectivité et de leur employeur.

Par ailleurs, l'alphabétisation des adultes a un effet direct sur le bien-être économique de la province, ce qui finalement nous touche tous. Les changements démographiques et les initiatives de développement économique possible représentent de nouveaux défis importants à relever sur le plan de la main-d'œuvre. Il faut que les Néo-Brunswickois possèdent les compétences qui leur permettront non seulement d'obtenir un emploi, mais de le conserver et de profiter des débouchés dans leur milieu de travail.

Il n'est donc pas surprenant qu'on accorde de plus en plus d'importance à l'alphabétisation à l'échelle nationale, provinciale et régionale.

C'est une responsabilité qui incombe à tous et à chacun. L'élimination des faibles taux d'alphabétisation est un combat qu'il faut mener à tous les stades de la vie. On doit ainsi viser l'excellence de la préparation des jeunes enfants à l'apprentissage, de l'éducation des enfants d'âge scolaire et des possibilités d'apprentissage diversifiées et pertinentes proposées aux adultes.

On estime que plus de la moitié de la population adulte du Nouveau-Brunswick ne possède pas les capacités de lecture et d'écriture pour bien fonctionner à la maison, au travail et dans sa collectivité et pour s'adapter aux exigences d'une économie de plus en plus axée sur le savoir. L'alphabétisation des adultes est une cause qui nous tient à cœur : nous souhaitons la prospérité des Néo-Brunswickois et que leurs efforts pour y parvenir soient couronnés de succès.

La seule intervention des gouvernements ne suffira pas à rehausser les niveaux d'alphabétisme. Nous reconnaissons que les organismes d'alphabétisation communautaires de toute la province accomplissent un excellent travail et aident un grand nombre d'adultes. Il est cependant nécessaire d'accentuer nos efforts de coopération, de collaboration et nos investissements afin de pouvoir proposer aux apprenants une gamme d'options répondant à leurs divers besoins et de mettre sur pied un réseau homogène de soutien au sein de leur collectivité. *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes – Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* est le résultat d'un processus structuré et éclairé d'élaboration d'une stratégie guidé par des consultations avec les partenaires de la collectivité.

En travaillant ensemble à l'alphabétisation des adultes, nous serons en mesure d'offrir un continuum de services aux apprenants adultes qui pourront profiter des possibilités d'apprentissage à l'endroit et au moment où ils en auront besoin, et de passer sans heurt à la prochaine étape en temps opportun. Si nous y parvenons, nous en profiterons tous.

Qu'entendons-nous par alphabétisation?

Aux fins de cette stratégie, l'alphabétisation se définit par la capacité de comprendre l'information imprimée dans le cadre des activités quotidiennes à la maison, au travail et au sein de la collectivité, d'atteindre ses buts et de développer ses connaissances et son potentiel. Étant donné les exigences élevées liées au travail dans la province, notre définition de l'alphabétisation fait également référence aux « compétences essentielles » qui aident les gens à exécuter les tâches dans le cadre de leur emploi (ou de l'emploi convoité), qui sont nécessaires à l'apprentissage d'autres compétences et qui améliorent la capacité des gens à innover et à s'adapter aux changements dans leur milieu de travail. Il s'agit notamment des compétences suivantes : lecture, utilisation de documents, rédaction, calcul, communication orale, travail d'équipe, capacité de raisonnement, informatique et formation continue.

Quel est le groupe cible?

Le groupe cible est constitué d'adultes considérés comme étant « analphabètes », c'est-à-dire d'adultes dont les capacités de lecture et d'écriture sont inférieures à celles nécessaires pour fonctionner de manière adéquate à la maison, au travail ou dans la collectivité, et ceux qui cherchent à maintenir leur niveau fonctionnel ou à être reconnus comme l'ayant atteint. Dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), il s'agit d'adultes ayant atteint les niveaux de compétence 1 et 2.

Pourquoi investir dans l'alphabétisation des adultes?

Des niveaux d'alphabétisme plus élevés ne profitent pas seulement aux individus, mais aussi à l'ensemble de la société sur les plans économique, éducationnel, social et de la santé.

L'amélioration des compétences peut avoir une incidence positive sur la vie des gens, notamment, sur leur employabilité, leur taux salarial, leur revenu et un mode de vie sain. Selon un rapport publié en 2007 par la Banque TD, il existe une forte corrélation entre l'alphabétisation et le revenu personnel. En 2003, le revenu moyen des personnes ayant des compétences élevées (niveau 3) était de 42 239 \$, soit plus du double des 20 692 \$ de celles dont les compétences étaient faibles (niveau 1).

Dans les milieux de travail, les entreprises soulignent constamment les avantages qu'elles tirent des employés ayant de meilleures compétences : capacité accrue de formation, meilleur esprit d'équipe, meilleures relations de travail et qualité du travail, meilleur rendement, moins d'erreurs, meilleur rendement relativement à la santé et à la sécurité, maintien plus élevé de l'effectif. Celles-ci améliorent la productivité et la souplesse des employés et, au bout du compte, la compétitivité et le succès de l'entreprise.

Une étude de Statistique Canada révélait qu'en comparaison avec d'autres pays, une augmentation de 1 % des capacités de lecture et d'écriture entraînait une hausse de 2,5 % du niveau de productivité de la main-d'œuvre et de 1,5 % du rendement par personne. En 2007, cela représentait une hausse potentielle du revenu national de 32 milliards de dollars.

En fin de compte, nous profiterions tous de l'amélioration des niveaux d'alphabétisme au Nouveau-Brunswick. Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes expose les grandes lignes d'une approche stratégique aux efforts du Nouveau-Brunswick d'y parvenir.

Notre vision

Tous les Néo-Brunswickois possèdent les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour participer pleinement à la vie familiale, professionnelle et communautaire.

Nos priorités

Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes mise sur quatre priorités stratégiques qui appuient cette vision :

1. **réduire les obstacles et accroître la participation;**
2. **augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes;**
3. **assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes; et**
4. **consolider les partenariats afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes robuste et efficace.**

Priorité 1 : Réduire les obstacles et accroître la participation

À l'heure actuelle, nous n'atteignons pas la majorité de notre clientèle cible, et la demande de services ne correspond pas au besoin documenté. Les raisons de cette lacune sont nombreuses et complexes et doivent être abordées si nous voulons influencer les niveaux d'alphabétisme dans la province.

Des études à l'échelle nationale indiquent que de 5 à 10 % seulement des adultes ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture participent aux programmes d'alphabétisation. Les apprenants et les apprenants potentiels signalent de nombreux obstacles à la participation des adultes, dont plusieurs sont liés à l'accès, la planification et l'administration des programmes. Les études révèlent aussi que de nombreux adultes ayant des capacités de lecture et d'écriture inférieures au niveau fonctionnel estiment pourtant qu'elles sont adéquates.

Un message ouvert, positif et englobant permettra de sensibiliser et d'amener les adultes du groupe cible à profiter des possibilités d'alphabétisation. Nous devons favoriser l'accès à ces possibilités et nous assurer que les programmes sont pertinents, mobilisateurs et de grande qualité afin qu'ils les suivent jusqu'à ce qu'ils aient atteint leurs objectifs d'apprentissage.

Des campagnes de promotion permettront de relever les défis du groupe cible et vont davantage miser sur les documents non écrits.

Objectifs :

- **Accroître la compréhension des obstacles locaux par le biais d'études; élaborer des solutions axées sur la collaboration afin de réduire les obstacles**

Même si on dispose d'études menées à l'échelle nationale, nous ne comprenons pas dans le détail les obstacles des divers groupes cibles et des collectivités du Nouveau-Brunswick. Il est cependant essentiel de les comprendre afin de les minimiser efficacement et d'encourager la participation.

Nous devons tirer parti du travail qui a été fait au Nouveau-Brunswick et ailleurs pour en venir à comprendre les obstacles que rencontrent les divers groupes cibles et les différentes collectivités. Cette suggestion est faite à la lumière de l'information contenue dans le

rapport Landal (Landal, 2002) et du travail réalisé par un certain nombre d'organismes non gouvernementaux au Nouveau-Brunswick. Nous utiliserons les résultats de l'étude pour orienter le développement de solutions ciblées et souples axées sur la collaboration, ainsi que des services de soutien en vue de minimiser ces obstacles.

• **Promouvoir les avantages d'améliorer les capacités de lecture et d'écriture, afin**

- d'éliminer les préjugés
- d'accroître la sensibilisation
- d'encourager la participation
- d'obtenir l'engagement des employeurs

On comprend mal les défis que représente l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, et leurs répercussions sur la province. Cette situation est aggravée par le fait que la société associe encore les besoins dans ce domaine avec l'analphabétisme et qu'il existe des préjugés rattachés aux difficultés en lecture et en écriture. C'est pourquoi il est important d'établir l'alphabétisation des adultes au sein d'une culture d'apprentissage continu de manière qu'elle soit perçue comme un choix positif.

Il faut sensibiliser la population, les groupes cibles et les employeurs à la nécessité d'améliorer les capacités de lecture et d'écriture et aux avantages qui en résultent. Les gens et les employeurs doivent avoir une raison de participer et comprendre « ce que ça donne ». Il faut mettre sur pied une campagne promotionnelle importante et uniforme afin d'accroître la sensibilisation relativement aux avantages d'améliorer les capacités de lecture et d'écriture en vue d'amener les apprenants potentiels à profiter des possibilités d'apprentissage en matière d'alphabétisation, et d'inciter les employeurs à soutenir les efforts de leurs employés pour améliorer leurs compétences.

• **Favoriser l'accès à une information de qualité et à des conseils sur les possibilités d'apprentissage en matière d'alphabétisation** par l'entremise

- des groupes communautaires
- des organismes
- des ministères

La population semble relativement mal connaître les programmes offerts et même ceux qui existent depuis un certain temps. Or, il devrait être facile d'obtenir des renseignements sur les programmes existants dans divers points d'accès. Les apprenants potentiels devraient pouvoir obtenir des renseignements et des conseils fiables sur **tous** les services d'alphabétisation destinés aux adultes, directement ou indirectement, auprès des ministères, des organismes, des groupes communautaires et/ou de contacts personnels.

Comme certains ministères sont susceptibles d'être en contact avec un grand nombre de personnes des groupes cibles, des mécanismes d'aiguillage appropriés et des outils de soutien adéquats seront conçus pour favoriser l'accès des apprenants. Il faudrait former le personnel de première ligne afin qu'il fasse preuve de délicatesse en la matière.

Priorité 2 : Augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes

Pour attirer les adultes en fonction de leurs niveaux d'alphabétisme et de besoins, de leur motivation et de leurs circonstances personnelles, il est important de leur offrir diverses possibilités d'apprentissage en milieu de travail, dans les établissements d'enseignement et la collectivité. La diversité des programmes, la souplesse des méthodes d'enseignement et les ressources contextuelles pertinentes et adaptées aux apprenants sont importantes, car elles encouragent les adultes à profiter des occasions de perfectionnement.

On tiendra compte de la continuité des possibilités officielles et officieuses d'apprentissage et l'élaboration des programmes sera axée sur les succès et les pratiques optimales, tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs.

Objectifs :

- **Soutenir la croissance des services actuels; accroître le nombre de fournisseurs de services d'alphabétisation destinés aux adultes**

Un effort de coordination est nécessaire afin d'en assurer la continuité pendant toute la durée de l'apprentissage des apprenants adultes. Il faut étendre et consolider l'infrastructure communautaire pour soutenir la croissance et les objectifs de la stratégie.

- **Créer des modèles d'enseignement à échelle variable pouvant répondre aux besoins des divers groupes cibles dans les deux langues officielles : *Groupes prioritaires — les personnes qui ont un emploi, et celles qui cherchent à améliorer leur employabilité***

L'infrastructure actuelle ne nous permet pas de répondre aux besoins du nombre considérablement plus grand d'apprenants. Nous devons investir dans la création de modèles de prestation de services robustes, à échelle variable, souples, qui peuvent facilement être élargis ou réduits en fonction des conditions en évolution du milieu. Il est important que ces modèles soient créés dans le cadre d'un système homogène d'alphabétisation des adultes offrant aux apprenants des voies d'apprentissage appropriées.

Environ 70 % des adultes ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture sont employés ou à la recherche d'un emploi; or, un nombre restreint d'options leur est actuellement offert dans la province. L'intervention auprès de ces groupes cibles est donc une priorité.

- **Examiner la possibilité d'intégrer l'alphabétisation dans les possibilités d'apprentissage (autres que d'alphabétisation) existantes**

L'alphabétisation n'est pas un ensemble autonome de compétences; c'est le fondement de toutes les formes d'apprentissage et de la vie quotidienne. Pour relever les défis que pose l'alphabétisation dans la vie quotidienne, nous devons examiner et développer les possibilités d'intégrer l'alphabétisation dans les situations d'apprentissage existantes, conventionnelles et non conventionnelles.

- **Encourager l'innovation dans le cadre de la stratégie**

Le Nouveau-Brunswick offre depuis quelques années un petit nombre de programmes bien établis. Or, son nouveau programme Compétences essentielles en milieu de travail n'a pas encore été implanté à l'échelle de la province. Compte tenu de la diversité des situations, des objectifs et des circonstances personnelles des apprenants, il faut étendre les services et trouver des solutions innovatrices. Les programmes feront preuve d'innovation et miseront sur les meilleures pratiques adoptées ailleurs afin de répondre aux besoins locaux.

Priorité 3 : Assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes

De manière générale, l'éducation conventionnelle n'a pas été une expérience heureuse pour les adultes qui cherchent à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture, et les méthodes d'enseignement traditionnelles n'ont pas donné de résultats positifs dans leur cas. Il est important que le soutien qu'ils reçoivent au moment de leur retour à l'apprentissage réponde à leurs besoins individuels et qu'il soit d'excellente qualité.

Compte tenu du niveau d'investissement et de grands besoins dans ce domaine, il est essentiel d'assurer l'efficacité des programmes et de maximiser les ressources. À cette fin, nous avons besoin d'établir des mesures actuelles de succès et des mécanismes de surveillance de ces programmes qui sont significatifs tant pour les apprenants que pour les fournisseurs de services. Nous devons réviser, redéfinir et rendre compte de nos mesures de succès de façon permanente.

Objectifs :

- **Améliorer les normes de qualité et les mécanismes d'assurance de la qualité**

Les normes et le processus d'assurance de la qualité – en ce qui a trait à l'organisation, au contenu, à la prestation et au soutien – garantissent une égalité d'accès, des expériences d'apprentissage positives et des résultats significatifs mesurables. Nous établirons des normes provinciales de qualité en matière d'alphabétisation des adultes, élaborerons un processus qui permettra aux fournisseurs de mieux comprendre leurs points forts et leurs points faibles en fonction des normes établies, et soutiendrons les fournisseurs et les programmes qui cherchent à atteindre ces normes.

- **Revoir les compétences des enseignants et des intervenants en alphabétisation des adultes et améliorer leur perfectionnement professionnel**

La qualité de l'enseignement ou de l'instruction influence considérablement les résultats des apprenants. Les enseignants et les intervenants en alphabétisation qui travaillent auprès des adultes doivent valoriser ce que les apprenants savent et ce qu'ils peuvent faire, faire appel à diverses méthodes d'enseignement en vue d'élaborer des approches équilibrées pour répondre aux besoins des apprenants individuels et de divers groupes d'apprenants, adapter les programmes d'apprentissage au contexte et mesurer les progrès des apprenants dans le temps.

Pour y parvenir, nous devons rehausser les normes concernant la qualification des enseignants et intervenants en alphabétisation des adultes de divers niveaux, et leur offrir davantage de possibilités de perfectionnement professionnel afin de les aider à relever le défi.

- **Veiller à ce que les programmes mesurent les progrès de l'apprenant et mènent à des résultats pertinents et à ce que les voies d'apprentissage soient clairement définies**

Les apprenants ont le droit de s'attendre à des résultats d'apprentissage significatifs et à ce que leur apprentissage soit reconnu par les instances pertinentes. Dans la mesure du possible, l'apprentissage devrait donner lieu à une reconnaissance ou à une accréditation transférable et acceptée à grande échelle. Ils ont aussi le droit d'avoir des voies d'apprentissage bien définies de manière à faire des choix éclairés et compatibles avec leurs objectifs.

- **Revoir les indicateurs types de progrès et de succès et les processus d'évaluation des programmes**

Pour évaluer les progrès et le succès de la stratégie, nous devons revoir les objectifs de haut niveau pour les programmes dont les modalités pourront être mesurées et faire l'objet de rapports. Cela veut dire qu'il faut disposer d'un cadre provincial (mesures et processus) découlant des objectifs de haut niveau. Pour être les plus efficaces possible, nous devons être prêts à soumettre les programmes à une révision objective et à les adopter, à les adapter ou à les supprimer au besoin.

Priorité 4 : Consolider les partenariats afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes robuste et efficace

Diverses raisons sont à l'origine de la faible alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Les fournisseurs actuels font un bon travail en rejoignant le plus de gens possible dans la province afin d'améliorer leur vie. Il est toutefois clair qu'aucun organisme individuel ne pourra relever seul cet énorme défi.

Nous devons trouver des façons de mieux travailler ensemble à des niveaux différents en écartant, notamment, nos différences historiques, culturelles et philosophiques et en misant sur un système cohérent d'alphabétisation des adultes qui offrira diverses options et un réseau de soutien efficace.

Une plus grande coopération nous permettra de mieux utiliser les ressources dont nous disposons à l'échelle de la province et de trouver d'autres sources de financement. Elle suppose un engagement de toutes les parties à créer des partenariats « authentiques » fondés sur le respect mutuel, une consultation permanente et la prise en considération des suggestions des intervenants, ainsi qu'une définition claire de notre rôle et de nos responsabilités pour que nous puissions nous concentrer sur l'exécution de nos engagements respectifs.

Objectifs :

- **Améliorer la coopération interministérielle avec les organismes non gouvernementaux et les collectivités en vue de trouver des solutions cohérentes axées sur la collaboration dans les domaines communs de l'appui aux politiques et de la prestation des services**
 - Apprenants proposés
 - Soutien aux apprenants
 - Possibilités d'apprentissage pour les groupes cibles particuliers, entre autres :
 - les employés, dont ceux du secteur public;
 - les personnes qui veulent améliorer leur employabilité;
 - les nouveaux arrivants au Canada (lien vers la formation linguistique);
 - les familles (lien vers la littératie familiale); et
 - les Premières Nations.

L'alphabétisation touche inévitablement au mandat et aux programmes des divers ministères provinciaux. Des mécanismes seront mis en place pour favoriser une plus grande collaboration interministérielle avec les organismes du secteur privé et les collectivités afin de maximiser les ressources et de trouver des solutions cohérentes à l'alphabétisation des adultes.

- **Établir des partenariats dans les secteurs de l'industrie, des affaires, du travail et communautaires, et les renforcer**

Les partenariats avec les intervenants des secteurs de l'industrie, des affaires, du travail et communautaires sont toujours insuffisants. Or, ceux-ci joueront un rôle important dans

le succès des modèles et des programmes d'alphabétisation des adultes, pour ceux qui travaillent ou se cherchent un emploi. L'expertise de ce groupe d'intervenants permettra de trouver des options pertinentes au contexte des groupes cibles. L'appui et/ou le parrainage des programmes d'alphabétisation par les membres de ce groupe d'intervenants contribuera au succès et à la continuité des programmes.

- **Revoir et réviser les modèles de financement afin de soutenir les besoins en matière de fonctionnement et de croissance des partenaires et pour assurer la continuité des services**

Au moment de la mise en œuvre des nombreux changements prévus dans le cadre de la stratégie, il faudra revoir et réviser les modèles provinciaux de financement de manière qu'ils tiennent compte de la plus grande souplesse et de la diversité des initiatives. De nouveaux modèles prendront en considération les besoins en matière de fonctionnement et de croissance des organisations partenaires ainsi que les coûts directs et indirects associés aux programmes et aux processus d'évaluation communs.

- **Établir un cadre de travail pour un leadership commun, de la consultation, de la collaboration et du partage des pratiques exemplaires entre les intervenants**

Nous visons la création d'un système d'alphabétisation des adultes unique, équilibré et cohésif afin d'optimiser les ressources et leur incidence. Dans un tel système, il sera essentiel que toutes les parties comprennent leur rôle et leurs responsabilités et qu'elles collaborent véritablement à un objectif commun. Sa réalisation exigera certains efforts de la part des intervenants. Cela laisse entendre l'élaboration de mécanismes de meilleure communication, de consultation permanente, de collaboration efficace ainsi que le partage des pratiques exemplaires.

Les autres provinces et territoires ont démontré la justesse et la valeur d'un modèle de leadership commun reposant sur l'initiative du gouvernement provincial dans certains domaines, sur les organismes non gouvernementaux prenant l'initiative dans d'autres domaines, sur des voies claires de communication et sur le partenariat. Un leadership limpide permettra d'améliorer l'organisation et la coordination des programmes et des services et le niveau du soutien aux fournisseurs, mais il nécessitera des connaissances, des compétences et des ressources adéquates avant que le Nouveau-Brunswick puisse adopter un modèle équilibré de leadership commun.

Comment mettrons-nous cette stratégie en œuvre et mesurerons-nous les progrès réalisés?

Pour soutenir *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes*, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail rendra public, à l'hiver 2009-2010, ses cibles en matière d'alphabétisation des adultes, de même qu'un plan d'action qui fera mention des priorités et des objectifs de la stratégie.

Plan d'action à court terme pour Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes :

Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick

Décembre 2009

Préambule

Le document intitulé *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* offre une orientation générale en matière d'initiatives d'alphabétisation des adultes en partenariat avec le secteur privé et le secteur bénévole sans but lucratif. Notre vision consiste à faire en sorte que les Néo-Brunswickois acquièrent les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour participer pleinement aux activités à la maison, au travail et dans la collectivité. Dans le contexte de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), cela représente l'atteinte du niveau 3 de compétence en littératie.

L'alphabétisation des adultes est d'une importance fondamentale pour la croissance et la prospérité de notre province. Nous savons tous que les niveaux de littératie des adultes Néo-Brunswickois représentent un problème de taille, 50 % de la population âgée de 16 à 65 ans ayant des aptitudes inférieures au niveau de compétence 3 défini dans l'EIACA – soit le niveau nécessaire pour fonctionner dans une économie et une société modernes et industrialisées. Outre les difficultés sur le plan de l'alphabétisation, la province fera face à des problèmes démographiques au cours des années à venir, vu le vieillissement de la population et la réduction de la cohorte des jeunes. Le Nouveau-Brunswick a aussi un besoin croissant de travailleurs spécialisés en raison de la réorientation de son économie au détriment des secteurs primaires traditionnels. La situation économique actuelle pose aussi problème, le gouvernement devant soutenir l'économie et contribuer au maintien et à la création d'emplois de sorte à poursuivre son cheminement vers l'autosuffisance.

La stratégie d'alphabétisation des adultes représente une réponse en temps opportun à ces difficultés, car elle relève les initiatives nécessaires pour fournir un fondement à un apprentissage continu, pertinent et immédiat répondant aux besoins individuels ainsi qu'à ceux de notre économie et de notre société.

La stratégie est axée sur quatre priorités stratégiques : 1) réduire les obstacles et accroître la participation, 2) augmenter le nombre et l'éventail des possibilités d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes, 3) assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes, et 4) consolider les partenariats afin de créer un programme robuste et efficace d'alphabétisation des adultes.

Des travaux ont déjà été entrepris relativement à plusieurs domaines prioritaires relevés dans la stratégie. Ils serviront de fondement à la poursuite d'initiatives qui seront précisées dans un plan d'action à long terme visant la période allant de 2010 à 2014. Les cibles en matière d'alphabétisation des adultes ainsi que le plan d'action à long terme faisant référence aux priorités et aux objectifs de la stratégie seront rendus publics cet hiver.

Mesures actuelles visant à améliorer les niveaux de compétence en littératie des adultes dans la province

Les activités suivantes, qui sont harmonisées à la stratégie, font preuve de l'engagement du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) à collaborer avec les Néo-Brunswickois dans tous les secteurs de la société afin d'améliorer les niveaux de compétence en littératie dans la province.

1. Le Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes (RésCAA) offre de la formation en alphabétisation aux personnes jusqu'au niveau de compétence 2 de l'EIACA, une préparation aux examens du GED, en classe ou en ligne, ainsi que des programmes de formation en ligne en informatique et dans d'autres domaines de l'apprentissage continu. En 2008-2009, plus de 2700 adultes répartis dans plus de 100 collectivités à l'échelle de la province ont profité de ces occasions d'apprentissage, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Une augmentation additionnelle est prévue pour 2009-2010. À ce jour, le financement de plus de 200 programmes académiques et d'apprentissage en ligne a été approuvé. Cela correspond à 20 programmes académiques de plus comparativement au même moment l'année dernière.
2. EPFT a établi un partenariat avec Laubach Literacy New Brunswick (LLNB) pour aider l'organisme à renforcer sa capacité à prendre de l'expansion et à augmenter la qualité de son service de tutorat individualisé en alphabétisation. LLNB a récemment déterminé que des changements étaient nécessaires pour améliorer la qualité et l'uniformité des services offerts. La Direction des services communautaires d'apprentissage pour adultes d'EPFT a fourni une aide financière à LLNB afin de l'aider à mettre en œuvre les changements nécessaires sur le plan organisationnel et en matière de prestation de services afin que l'organisme puisse augmenter la qualité et la quantité des services offerts. EPFT a aussi établi un partenariat avec la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) en vue d'étudier la possibilité d'élaborer un service de tutorat individualisé en français.
3. Le nouveau modèle des compétences essentielles au travail (CET) permettra aux adultes employés et sans emploi d'acquérir plus rapidement les connaissances et les compétences nécessaires. Un tel procédé accéléré est mis en place à la fois dans la collectivité et au sein du secteur privé en partenariat avec les entreprises et les syndicats. Cette initiative est financée par l'entremise de l'Entente Canada Nouveau-Brunswick sur le marché du travail. Un objectif de 30 initiatives a été établi pour 2009-2010. Douze (12) initiatives sont en cours, et 22 autres font l'objet de discussions et sont en voie d'élaboration. Parmi les initiatives en cours, on retrouve :
 - **Destination Bathurst, Chaleur** : un groupe d'exploitants de quatre hôtels de la région Chaleur vont livrer de la formation en compétences essentielles à des employés comprenant des commis à la réception et des employés du service à la clientèle.

- **Le Phare des services communautaires, Bouctouche** : Une formation CET avec emphases sur la lecture, l'écriture et la compréhension afin de permettre à des employés provenant du secteur des soins de santé à domicile et des services de soins spéciaux d'être en mesure de répondre aux exigences d'une nouvelle certification.
- **Ganong Bros., Limited, St. Stephen** : Un fabricant de chocolat international, la chocolaterie Ganong utilisera la formation CET comme un véhicule pour aider l'entreprise à résoudre des problèmes tels que le maintien des emplois, l'amélioration de la compréhension des politiques et procédures d'opérations ainsi que la satisfaction des employés au travail.

Le modèle des CET inclut aussi deux centres d'excellence (un dans chaque langue officielle) afin d'offrir des services à l'échelle de la province sous forme d'expertise dans les domaines du contenu d'apprentissage, des outils, de l'évaluation des acquis, de la mesure et de l'évaluation, et des services connexes.

4. Étant donné que les apprenants adultes qui retournent aux études ont de nombreuses responsabilités dans d'autres domaines de leur vie, il est essentiel qu'ils comprennent clairement les options qui leur sont offertes en matière d'apprentissage et de formation et qu'ils soient informés des liens qui existent entre ces options. Pour ce faire, des cheminements d'apprentissage clairs seront définis afin d'établir un lien entre les programmes académiques et les programmes en ligne du RésCAA, le programme des CET, et autres programmes connexes dans un système intégré permettant aux apprenants adultes de passer d'une option de formation et d'un mode de prestation à un autre en vue de les aider à atteindre leurs buts.
5. La Direction des services communautaires d'apprentissage pour adultes d'EPFT entreprend un processus afin d'établir des normes de services de qualité et des normes d'assurance de la qualité en rapport avec l'alphabétisation des adultes et les programmes de formation sur les compétences essentielles. Ces normes traiteront de la conception, du contenu et de la prestation des programmes ainsi que des systèmes de soutien nécessaires pour faire en sorte que les expériences des apprenants soient uniformes, de qualité et valables et que les résultats d'apprentissage soient mesurables. Ces normes seront prêtes à être mises en œuvre en avril 2010.
6. EPFT sera un partenaire au cours des trois prochaines années pour soutenir une initiative d'alphabétisation familiale par la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB). La FANB va piloter un programme d'alphabétisation familiale auprès des parents acadiens et francophones dans les milieux urbains et ruraux du Nouveau-Brunswick. Le but du programme est de développer les compétences essentielles de ces parents qui leur permettront de contribuer au développement de leurs enfants, de leurs familles et de leurs communautés.

7. Les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick ont travaillé en partenariat, investissant 10 millions de dollars et prolongeant l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés jusqu'en mars 2012. Les activités entreprises en vertu de cette initiative consisteront notamment à mettre en valeur les travailleurs plus âgés auprès des employeurs, à offrir des ateliers de formation, à jumeler les participants avec des employeurs afin de les aider à acquérir une nouvelle expérience de travail et à les soutenir tout au long de leurs affectations. Environ 1000 travailleurs à l'échelle de la province bénéficieront du soutien offert en vertu de cette initiative.
8. Depuis octobre 2009, le réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (NBCC/CCNB) offre gratuitement aux adultes des cours de récupération scolaire en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires pour adultes. Cette initiative est un élément important du renforcement des capacités économiques au Nouveau-Brunswick en faisant en sorte que davantage de gens aient la formation et les compétences nécessaires pour se joindre à la population active. Le NBCC offre des cours en ligne à l'échelle de la province. Dans quatre collectivités (Woodstock, Fredericton, St. Andrews et Saint John), les étudiants ont le choix de suivre les cours complètement en ligne ou en classe ou de rencontrer des instructeurs directement aux centres d'accès communautaire afin de recevoir d'autres explications ou un soutien additionnel. Des cours sont également offerts à Moncton, à Miramichi et à Sussex. De plus, le CCNB offre une série de cours du soir en salle de classe aux cinq campus francophones afin de donner accès à la formation aux adultes incapables de suivre des cours durant le jour. Ces cours sont offerts par l'entremise du CCNB, aux campus de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne. Les cours sont offerts en français ou en anglais, selon la région.
9. Le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) a lancé une collection favorisant l'alphabétisation des adultes comprenant plus de 15 000 titres dans les deux langues officielles. Cette collection, disponible par l'entremise du réseau de bibliothèques publiques, représente une ressource importante pour les apprenants adultes et les tuteurs en alphabétisation. Elle aidera les gens peu enclins à lire ou ceux qui désirent améliorer leur aptitude à la lecture en mettant à leur disposition des livres faciles à lire. Le gouvernement provincial investit une somme additionnelle de 100 000 \$ dans cette collection en 2009-2010.
10. Depuis septembre 2009, le SBPNB offre des services de bibliobus dans des collectivités rurales de l'ensemble de la province où les gens n'ont pas accès à une bibliothèque publique. Les bibliobus s'arrêtent régulièrement dans ces collectivités afin de mettre des livres à la disposition des gens de tous âges, favorisant ainsi une culture axée sur la lecture et l'apprentissage continu.

11. Reconnaissant le fait que ce ne sont pas tous les Néo-Brunswickois qui ont accès à une bibliothèque publique ou à un bibliobus, le SBPNB offre un nouveau service de livres par la poste à l'échelle de la province. Par l'entremise d'un point de service central du SBPNB, les usagers peuvent recevoir gratuitement des livres par la poste. Ce service est possible grâce au programme de tarif des livres de bibliothèque de Postes Canada.

12. Pour contribuer à l'amélioration de la culture informationnelle au Nouveau-Brunswick, le SBPNB a élaboré une trousse pour trois principaux auditoires : les élèves de la cinquième à la huitième année, ceux de la neuvième à la douzième année, et le grand public. Les modules de formation, qui peuvent être offerts par le personnel au cours de séances à la bibliothèque ou sous forme de guides d'apprentissage autonome à l'intention du public, traitent des compétences générales liées à la culture informationnelle telles que juger de la pertinence de l'information, utiliser les techniques de recherche et trouver les documents voulus dans la bibliothèque. Des modules additionnels traitent de thèmes plus spécialisés, y compris les moteurs de recherche, les ressources électroniques et la rédaction d'un rapport de recherche.

